

Age pluvieux

Le week-end,

Le Molay-Littry

Maison de retraite : les résidents fêtent la gastronomie



1 CRÉDIT PHOTO : OUEST-FRANCE

mé cette fête avec des démonstrations de judo, de BMX avec les jeunes (à l'extérieur), des spectacles de musique avec la Philharmonie, de chants avec la chorale La Cécilienne. D'autres, avec leurs voitures anciennes ont transporté les mariés du jour pour une cérémonie fictive à La Mirie (centre du bourg) avec la jeune Marion dans le rôle de La Demoiselle du Molay et Louis, le M. Littry.



Vendredi à l'Harmonie, les résidents ont pu retrouver des saveurs d'antan grâce à l'équipe de l'académie des chefs de la société Médiarest. 1 CRÉDIT PHOTO : OUEST-FRANCE

Dans le cadre de la fête de la gastronomie, les résidents de l'établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (Ehpad) Harmonie du Molay-Littry ont retrouvé des saveurs d'antan. L'Ehpad avait convié Ludovic Raviet, un cuisinier de l'académie des chefs de la société Médiarest. « On partage un nouveau soufflé en surprenant les convives », explique-t-il. Avec son équipe et l'aide du chef restaurateur de l'établissement,

les résidents ont pu goûter des desserts du potager avec des recettes alliant le goût et le visuel : Madelines aux petits pois, Cake aux carottes râpées, Pannacotta de concombre et citron vert, Tiramisu de betteraves et café... « C'est nouveau de travailler plus régulièrement avec le chef des Ehpad pour transmettre des trucs et astuces », évoque Nathalie Ben Samoun, chef de secteur.

Vaux-sur-Aure

Il braque son arrière-grand-mère : un an de prison

Justice

Le 21 septembre, Simon (1), 21 ans, se rend avec un ami de 18 ans à moto chez son arrière-grand-mère à Vaux-sur-Aure.

À 18 h, la veuve de 87 ans s'apprête à prendre son goûter quand elle voit arriver deux personnes au visage dissimulé par un casque de moto. De

liste en lice

retraite,

retraitée de l'enseignement ; candidate à l'élection communautaire. 3 - Joël Michel, 53 ans, travailleur indépendant. 4 - Francine Hochet, 59 ans,

le tribunal correctionnel de Caen. Ils reconnaissent le vol mais chacun rejette la responsabilité sur l'autre. Simon traite son complice de menteur et finit par le charger dans d'autres affaires de vol.

« Ils ont montré qu'ils étaient prêts à aller très loin, » note la procureure de la République, Carole Etienne.

Le tribunal condamne Simon à un